

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

L'ASPQ invite les gouvernements à diminuer l'attrait des boissons énergisantes

Montréal, le 13 juillet 2016 – Le 7 juillet dernier, le Parlement européen votait à l'unanimité une résolution demandant aux États membres d'envisager l'introduction de règles sur la commercialisation des boissons à teneur élevée en caféine ou de denrées alimentaires avec adjonction de caféine afin de protéger les enfants et les adolescents¹. Étant donné la popularité de ces boissons auprès des jeunes, les députés du Parlement s'inquiètent des effets d'une consommation élevée de ces produits sur leur santé.

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) invite les gouvernements provincial et fédéral à s'inspirer de l'Union européenne et à réglementer le marketing de ces boissons qui ciblent surtout les jeunes. Tel que le mentionne l'instigatrice du projet européen, il ne s'agit pas d'empêcher les adultes de boire ces boissons ou de les consommer, mais bien de protéger la santé des jeunes, qui sont plus vulnérables à la caféine et par le fait même, en limitant leur consommation de boissons sucrées.

«Les risques pour la santé des jeunes sont réels» rappelle Émilie Dansereau-Trahan, chargée des dossiers Saines habitudes de vie à l'ASPQ. Leur teneur en caféine est associée à des céphalées, des troubles du sommeil et des problèmes de comportement. Les compagnies de boissons énergisantes disent ne pas cibler les jeunes. Pourtant, leurs stratégies marketing s'adressent à eux et leur font miroiter un mode de vie aventureux, en s'associant à des sports extrêmes et en leur attribuant des propriétés d'invincibilité».

Actuellement, plus de 80 municipalités ont adopté des résolutions interdisant la vente de ces boissons au sein de leurs établissements. Madame Dansereau-Trahan précise que « Toutefois, nos gouvernements provincial et fédéral doivent emboîter le pas afin d'affirmer la nature particulière de ces produits et ainsi protéger la santé des jeunes, comme c'est le cas pour les produits du tabac et de l'alcool. Sans oublier les dérivés de ces produits qui prennent la forme de gomme à mâcher et de "shot" énergisants et dans lesquels se retrouvent des quantités très élevées de caféine.»

L'ASPQ entend suivre de près les travaux du Parlement européen et souhaite que ceux-ci inspirent nos représentants politiques à en faire autant.

À propos de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

L'ASPQ regroupe citoyens et partenaires pour faire de la *santé durable*, par la prévention, une priorité. L'ASPQ soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La « santé durable » s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de les garder en santé par la prévention. www.aspq.org.

– 30 –

Source :

Jean Alexandre, responsable des communications et de la collecte de fonds
Association pour la santé publique du Québec
Téléphone : 514 528-5811, poste 261
Cellulaire : **514-442-7119** Courriel : jalexandre@aspq.org

¹ <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/20160701IPR34496/Caf%C3%A9ine-v%C3%A9to-du-Parlement-aux-nouvelles-all%C3%A9gations>